

L.E.D « SOLIDARITES » - Vendredi 14 Mars 2025 (10h/11h15)

6 présents : André LESEIGNEUR, Danièle ROLLAND, Agnès DOVILLEZ, Angèle BLANQUET, Carine GAUTIER et Laure WOEHLY.

3 excusés : Maryline ROSSI, Claudette et Jean BRETIN.

STAGES METIERS A LA PASSERELLE – comment raisonne-t-on ?

- **Accompagner des jeunes en situation de décrochage scolaire, pour un accueil en « stage métier » à la Passerelle**

Pourquoi ?

- ☞ Développer des compétences techniques, manuelles.
- ☞ Découvrir de nouvelles pratiques ou en affirmer certaines.
- ☞ Prendre ou re prendre confiance en soi lorsque l'école ne le permet pas toujours.
- ☞ Passer d'un mode d'éducation inadapté au jeune à une situation adaptée et peut être de réussite.

Le public

7 à 8 jeunes de 4^{ème} et de 3^{ème} ont récemment été ciblé.

Quand ?

Toute au long de l'année scolaire, dès Mai 2025. Accueil d'une demie journée par semaine lors du temps scolaire. On privilégie des périodes de stage courtes mais renouvelable au cas où le jeune souhaite s'orienter vers un autre corps de métier ou d'action mais aussi pour que l'on s'assure qu'il aille au bout de l'objectif ou du projet.

Comment ?

Travail en lien avec le PRE (Programme de Réussite Educative) et le collège pour orienter et cibler des jeunes.

Une convention de stage doit être mise en place sur le temps scolaire. C'est un engagement collège, La Passerelle, du jeune et des parents.

En mobilisant des bénévoles ayant envie et étant en capacité d'accompagner un jeune en fonction du domaine et de la compétence souhaitée sous la tutelle d'un salarié du centre social.

Les domaines d'activités imaginés sont les suivants :

Mécanique vélo, menuiserie, mécanique voiture, cuisine, couture, café solidaire, bricolo bricolette, photo, activité manuelle de loisirs, jardins partagés. Accueil et animations de quartiers peuvent être imaginés plus tardivement dans l'année. D'autres domaines peuvent être identifiés en fonction des bénévoles qui se porteront volontaires.

Cadre & conditions d'accueil	Points de vigilance
Un duo de bénévoles + un salarié avec une communication et un relai dans les deux sens	Aborder les points de sécurité liés au lieu, port de charges ou au matériel (machines Quetibois, outils jardins, port de gants, lunettes, casque anti bruit)
Fixer un ou des objectifs clairs, sinon un projet final à réaliser. Il est nécessaire d'avoir une finalité, quelque chose de concret.	Attention à ne pas mettre le ou les bénévoles dans des situations difficiles (<i>exemple : si jeune ayant des problèmes importants de comportements ou bien si un aspect médical entre en jeu</i>).
Convention courte (maximum de vacances à vacances) renouvelable mais engagement à aller jusqu'au bout	Respect du règlement du lieu, exemple au café solidaire les mineurs ne peuvent servir des boissons alcoolisées aux usagers
Toutes les parties doivent connaître la condition du jeune pour favoriser un accueil optimal (son appétence, ses capacités, ses difficultés)	Faire un focus auprès du jeune sur nos attentes (tenue, langage, utilisation du téléphone, ponctualité / horaires)
Discrétion par les bénévoles (ne pas révéler d'informations concernant le jeune à l'extérieur du centre social ou à des personnes non concernées)	
Proposer en amont, sur 2h, l'accueil en collectif des jeunes ciblés pour leur présenter toutes les possibilités de stage ainsi que les bénévoles pour faciliter et orienter leur choix de stage. Sinon individuellement l'accueillir pour faire sa connaissance et connaître ses motivations en amont.	

La suite

- 1/. Connaître les bénévoles désireux d'accompagner un jeune (envoi d'un mail aux 100 bénévoles)
- 2/. Connaître le domaine dans lequel il pourrait l'accueillir
- 3/. Connaître la demie journée de la semaine ou le bénévole est dispo pour l'accueil
- 3/. Réaliser un registre clair et concret sur lequel s'appuyer

Nous transmettrons le registre des bénévoles se portant volontaires ainsi que les domaines auxquels ils sont associés. Cela permettra d'avoir une vision générale et de proposer quelque chose de concret aux jeunes ciblés par le Programme de Réussite Educative (PRE).

Deux questions à se poser en réunion d'équipe salariée :

- 1/. Quels salariés sont susceptibles d'être référents d'un jeune et en appui de deux bénévoles ?
- 2/. Est-ce qu'il y a un seul interlocuteur de l'équipe ou bien est-ce que chaque référent est en lien avec Benoît qui coordonne le PRE ?